



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 08 novembre 2017

François de Rugy à la rencontre de l'hospitalisation à domicile

Le 03 novembre dernier, François de Rugy, président de l'Assemblée nationale, député de la 1ère circonscription de Loire-Atlantique, a été accueilli par le Dr Elisabeth Hubert, présidente de la FNEHAD et présidente de l'HAD Nantes et région, au siège de l'établissement, afin de présenter l'offre d'hospitalisation à domicile. Ces échanges ont permis d'expliquer un dispositif encore trop méconnu du grand public qui permet d'éviter ou de raccourcir une hospitalisation dite « traditionnelle » et répond à la volonté des patients d'être soignés chez eux.

Monsieur de Rugy a, dans un premier temps, rencontré des représentants des équipes de l'HAD Nantes et région (infirmière de coordination, médecin coordonnateurs, assistantes sociales, psychologues...) qui œuvrent pour que chaque jour **plus de 200 patients soient hospitalisés chez eux**, dans les mêmes conditions de qualité et de sécurité qu'à l'hôpital. Cette visite a été suivie d'échanges avec le Dr Elisabeth Hubert et ses équipes sur les enjeux et les atouts de l'hospitalisation à domicile.

Lors de cette rencontre, **le président de l'Assemblée nationale** a indiqué « *que ce modèle était convaincant, mais que c'était dans les esprits que le blocage persistait* » et de préciser « *nous ne pouvons faire bouger les choses en gardant le même cadre. C'est ce que j'appelle « la politique du curseur », et dans cette situation, chacun veille à ce que son périmètre ne soit pas trop réduit [...]* **Ce qui est intéressant dans cette prise en charge, c'est qu'elle permet de concilier une aspiration des patients à être chez eux et en même temps de faire des économies** ».

Le **Dr Elisabeth Hubert**, rappelle que, « *en effet, le principal frein aujourd'hui reste culturel. Trop souvent encore, le médecin, formé en centre hospitalier, méconnaît l'HAD et plus largement le secteur ambulatoire. Pour que les habitudes changent, il faut que les médecins soient davantage formés à l'ambulatoire et au domicile. Le deuxième frein est économique et tarifaire, car le modèle de tarification de soins n'est pas incitatif pour faire évoluer l'offre de soins et amener à moins hospitaliser. La poursuite des travaux menés par l'ATIH et la DGOS en lien avec les fédérations sur la classification médico-économique de l'HAD, je l'espère, répondra à cette problématique* ».

Contact presse : Vanessa JOLLET, chargée de communication, v.jollet@fnehad.fr – 06 87 76 20 01